

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 06/10/2023

### **22,5 MILLIONS D'EUROS DEDIÉS AUX SOINS PALLIATIFS EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR**

**Depuis 2017, l'ARS Paca a renforcé son soutien à la prise en charge des soins palliatifs et à la fin de vie. Cela s'est concrétisé, ces dernières années, par une augmentation significative du nombre de lits dédiés à ces soins et au développement d'équipes mobiles de soins palliatifs.**

Dans notre région, environ 34 000 personnes relèvent chaque année d'une prise en charge en soins palliatifs ou en fin de vie. En 2021, ce sont près de 10 000 patients qui ont bénéficié d'un séjour en soins palliatifs.

Pour répondre à ces besoins, l'ARS Paca porte en effet depuis 2017 une politique de renforcement de l'offre en soins palliatifs en augmentant le nombre de lits en soins palliatifs de 29 % et le nombre de lits d'unités de soins palliatifs de 36 %. Depuis novembre 2022, tous les départements de la région sont également couverts par au moins une unité de soins palliatifs.

L'ARS Paca a également déployé 32 équipes mobiles de soins palliatifs :

- 12 équipes intra-hospitalières (uniquement à l'hôpital) ;
- 20 équipes de soins palliatifs (18 pour les adultes et 2 pédiatriques) regroupant une activité mixte intra et extrahospitalière (en Ehpad ou à domicile) et permettant de couvrir toute la région Paca .

**En 2023, cet accompagnement a représenté une dépense globale de 22,5 millions d'euros pour l'ensemble de notre région.**

### **Que sont les soins palliatifs ?**

Les soins palliatifs visent à soulager la douleur, à apaiser la souffrance psychique, à sauvegarder la dignité de la personne malade et à soutenir son entourage.

La prise en charge palliative concerne aussi bien des affections comme le cancer mais également des maladies chroniques comme l'insuffisance cardiaque, respiratoire et des maladies neurologiques et neurodégénératives.

Il est démontré depuis les années 2010 que non seulement les soins palliatifs ont un impact sur la qualité de vie mais également sur l'espérance de vie des patients qui est allongée lorsqu'ils en bénéficient.

### **La nouvelle cellule d'animation des soins palliatifs en Paca**

Depuis juin 2023, une cellule d'animation régionale dénommée « Cel-APSP » a été mise en place. Cette cellule contribue à :

- développer le maintien à domicile pour les patients qui le souhaitent;
- garantir des soins palliatifs pertinents et de qualité ;
- diffuser et informer les concitoyens de leurs droits en tant que personne malade ou proche aidant ;
- améliorer la lisibilité de l'offre en soins palliatifs.

### **Contact presse**

Service communication  
Tél : 04.13.55.83.70  
Mail : [ars-paca-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-presse@ars.sante.fr)